Liège : Une jeune fille violée et séquestrée pendant 30 heures par un Rwandais

15/09/2010 à 22h02

L'homme aurait aussi pris des photos de la jeune fille et aurait menacé de la tuer si elle ne se soumettait pas à ses désirs.

Le parquet a requis mercredi une peine de 4 ans de prison ferme contre un Rwandais de 28 ans accusé de viols multiples commis sur une jeune fille de 22 ans durant une séquestration de 30 heures. Le prévenu, **déjà condamné en 2009 pour une première agression sexuelle commise sur une jeune fille** rencontrée dans le Carré de Liège, avait rencontré la victime dans ce quartier le 18 octobre 2008. Il l'avait invitée à le suivre chez lui. Arrivé à destination, le prévenu avait séquestré la jeune fille durant 30 heures.

Selon le dossier répressif, l'agresseur avait menacé la jeune fille en plaçant un cutter sur sa gorge et l'avait **violée à 5 reprises**. L'homme aurait aussi pris des photos de la jeune fille et aurait menacé de la tuer si elle ne se soumettait pas à ses désirs. Lorsqu'elle avait tenté de fuir par une fenêtre, le prévenu l'avait repoussée sur le lit en lui infligeant un nouveau viol.

C'est lorsque le suspect s'était endormi que la jeune fille était parvenue à s'enfuir et à porter plainte. Le prévenu avait déjà été jugé une première fois par défaut et avait été qualifié de prédateur par le tribunal qui l'avait condamné à une peine de 6 ans. Durant l'examen de son opposition, le parquet a suggéré une peine de 4 ans pour sanctionner ces faits.

Le prévenu a réclamé son acquittement et a prétendu que la

jeune fille était consentante.

DHnet.be

(merci à Quex01)